



PRAXIS - CADRE DE SANTÉ FAISANT FONCTION EN ÉTABLISSEMENT SANITAIRE

Satisfaction

4,7/5

Atteinte des
objectifs

4,8/5

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2025/10/13

Réf. R4045

11 jours
77h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

- Aborder sa prise de poste avec succès et sérénité
- Mieux comprendre la stratégie de l'institution, sa place et son rôle au sein de l'institution, du pôle, de l'équipe
- Acquérir des outils et méthodes pour vous aider dans votre nouvelle fonction

► Praxis (nf, d'origine grecque) :

ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Ce cycle s'adresse au cadre de proximité faisant fonction ou au cadre de santé souhaitant actualiser leurs connaissances dans le secteur sanitaire

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ELIGIBILITÉ FORMATION

Formation éligible au Plan de Formation Continue de l'établissement, ANFH et OPCO

COORDINATEUR.TRICE

Anne LUMBROSO-VASSAL

Consultante formatrice en Management et RH,
experte RPS et QVCT du CNEH
06 85 10 25 42 - anne.lumbrosovassal@cneh.fr

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de
formation du CNEH
01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

► **Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite**

► **Le mot de l'experte :**

• Devenir cadre de santé aujourd'hui passe souvent par une période d'apprentissage sur le terrain sans formation préalable. Les professionnels paramédicaux qui choisissent de « faire fonction » se retrouvent souvent démunis face aux nouvelles missions qui leur sont confiées au sein de leur institution. Le passage de compétences techniques et cliniques à une fonction d'encadrement suppose d'acquérir de nouvelles compétences relationnelles, méthodologiques et managériales.

► **MODULE 1 (5 jours) - La fonction de cadre de proximité et le management d'équipe**

► **Comprendre l'évolution du monde hospitalier, la stratégie de l'institution, les interactions avec les différentes directions fonctionnelles et le service**

► **Clarifier le rôle, les missions et les activités du responsable d'unité**

► **Acquérir les méthodes et outils nécessaires pour manager efficacement son équipe et la mobiliser autour de projets fédérateurs**

► **Atelier 1 (1 jour) - Actualiser ses représentations de la fonction « cadre de santé » au regard des évolutions hospitalières et sociétales**

- Actualiser ses connaissances sur le système de santé
- Connaître les différentes évolutions hospitalières depuis les 30 dernières années
- Se situer dans la gouvernance hospitalière et l'organisation des soins
- Comment passer du « faire » au « faire faire » ? : les clés pour réussir sa prise de fonction
- Le faisant fonction cadre de santé et les interfaces entre les différentes directions fonctionnelles et les différents acteurs
- Vers un premier diagnostic de service

► **Atelier 2 (1 jour) - Développer ses compétences managériales en animation et dynamisation des équipes (animée par une consultante en management, ressources humaines, QVCT)**

- Appréhender les transformations du management, du rapport à l'autorité et au travail et leurs impacts sur la relation d'encadrement
- Animer, motiver et faire coopérer les équipes en tenant compte des âges et des générations
- Mesurer le rôle des cadres dans la mise en œuvre d'un management bienveillant au service de la qualité de vie et du travail
- Faire l'autodiagnostic de son style de management et l'ouverture vers un nouveau pacte managérial

► **Atelier 3 (3 jours) - Mobiliser les professionnels autour du projet de service et de projets d'équipe**

- Le cadre et la conduite de projet
- Le projet de soins décliné au niveau de l'unité
- Définition des missions, objectifs et valeurs du service
- Les méthodes, outils et techniques de conduite de projet
- L'accompagnement des professionnels au changement

► **MODULE 2 (5 jours) - La gestion du temps de travail et le management des RH**

- Construire une organisation pérenne et développer la réflexion clinique autour de valeurs partagées
- Développer ses compétences en animation d'équipe et management des ressources humaines afin de favoriser le bien-être et le sens au

travail

► **Atelier 4 (2 jours) - Gérer le temps de travail de façon efficiente**

- Les règles professionnelles selon les décrets de compétences
- La responsabilité de l'encadrement
- La réglementation en matière de Gestion du Temps de Travail
- La mise en place d'une organisation centrée autour du patient et de la qualité des soins
- La planification des effectifs en adéquation avec les ressources allouées et les besoins et activité (maquette organisationnelle)
- Le planning : un enjeu managérial et un axe QVCT (cycles de travail, le planning au quotidien, la gestion de l'absentéisme inopiné)

► **Atelier 5 (3 jours) - Manager les ressources et les relations humaines**

- Le rôle des cadres en matière de ressources humaines : le recrutement, l'accueil et l'intégration, l'évaluation annuelle, la formation, l'accompagnement des parcours individuels, le recadrage, le retour à l'emploi, etc.
- Les relations humaines au cœur du travail des encadrants : les méthodes et techniques pour une bonne communication interpersonnelle et de groupe
- La prévention et la gestion des conflits au travail : la délibération et la controverse professionnelle
- L'éthique managériale et le devenir sens du travail : les questions de la posture et du positionnement en situation

► **VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (1 jour) - en classe virtuelle**

- élaboration d'un projet professionnel tout au long du cycle : un plan d'actions ou d'amélioration, ou la création de la fonction
- présentation du projet devant un jury d'experts en fin de cycle

INTERVENANT.E.S

- Anne Lumbroso-Vassal, Consultante en Management et RH, coordinatrice du Praxis, experte RPS et QVCT du CNEH
- Fabienne Flouriot, Cadre supérieur de santé, experte GTT, consultante du CNEH

MÉTHODES MOBILISÉES

Analyse des pratiques professionnelles - Retours d'expériences - Autodiagnostic - Etudes de cas - Jeux de rôle

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

Candidature

Validation

Apprentissage

Jury

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation
(et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	4 450 €
Non-adhérents	4 895 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 11 jours - 77h

SESSION.S

Paris	du 30 mars 2026 au 3 avr. 2026 et du 18 au 22 mai 2026 et 19 juin 2026
Paris	du 21 au 25 sept. 2026 et du 2 au 6 nov. 2026 et 17 déc. 2026

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant

Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76



PRAXIS - CADRE DE SANTÉ FAISANT FONCTION EN ÉTABLISSEMENT SANITAIRE

R4045

☐ Du 30/03/2026 au 19/06/2026 - 11 jours - 77 heures

☐ Du 21/09/2026 au 17/12/2026 - 11 jours - 77 heures

☐

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Tél. :

E-mail :

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom :

Nom :

Fonction :

Service :

Tél. :

E-mail :

Établissement*

Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adresse de facturation (si différente)

Adresse :

Code postal : Ville :

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres)

Code Service Chorus (SE)

Numéro d'Engagement Juridique (EJ)

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture. Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton - 92240 Malakoff - RH@cneh.fr. Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	4 450 €
Tarif non-adhérents	4 895 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Karima BOUMAHDAF

Assistante Praxis, Adjointe à la responsable de formation du CNEH

01 41 17 15 68 - karima.boumahdaf@cneh.fr

Signature et cachet

Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires